

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 JUILLET 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00315

FOURNITURE DE TENUES POUR LE PERSONNEL DES SERVICES ACCUEIL ET SURVEILLANCE DU MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Le Bureau communautaire a été convoqué le 01 juillet 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 29

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 29

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Roland GOUJON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Pascal GARRIDO, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Raymond JOASSARD, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Gilles THIZY

REÇU EN PREFECTURE

Le 13 juillet 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160610-D20160031510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160713

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 JUILLET 2016

FOURNITURE DE TENUES POUR LE PERSONNEL DES SERVICES ACCUEIL ET SURVEILLANCE DU MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Afin d'assurer la fourniture de tenues de travail pour le personnel des services accueil et surveillance du Musée d'Art Moderne et Contemporain, Saint-Etienne Métropole a lancé, le 29 février 2016, un appel d'offres ouvert en vertu de l'article 33 alinéa 3 du code des marchés publics.

Cette consultation a été allotie de la manière suivante :

- lot 1 : tenues d'accueil et de surveillance du personnel féminin du MAMC,
- lot 2 : tenues d'accueil et de surveillance du personnel masculin du MAMC.

Les critères d'attribution des offres sont les suivants :

- 50 % : valeur technique,
- 35 % : prix des prestations,
- 15 % : délai de livraison.

Chaque lot fait l'objet d'un marché séparé, les marchés sont conclus sous la forme de marché à bon de commande sans montant minimum, ni montant maximum, pour une période de 1 an à compter de la date de notification. Ils peuvent être reconduits par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

La Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance du 20 mai 2016, a attribué les marchés aux prestataires suivants :

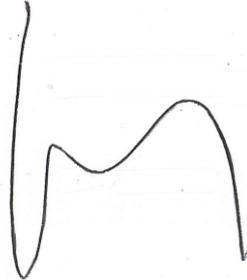
- lot 1 : Oliver GRANT Diffusion, domicilié 69154 Décines Charpieu ,
- lot 2 : Oliver GRANT Diffusion, domicilié 69154 Décines Charpieu.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les marchés à bon de commande relatifs aux lots 1 et 2 sans montant minimum ni montant maximum avec la société Oliver GRANT Diffusion,**
- **les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice 2016, chapitre 011.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,**

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall vertical stroke on the left, a small loop, and a larger, rounded shape on the right.

Hervé REYNAUD